DUMAS

urir avec iui, si sa famille persis-

test tens sa résistance.
Louis tiergot sera transféré aujourd'hui
à Pontoise et de nouveau interrogé.
L'acquete étémentrera bientat si ce fait
doit être rangé dans le catégorie des drames
pécoforasels ou e'lla signit d'une tentative d'assussinat suivie d'un suicide dissimulé.

L'assassinat du

Paris, 2 mars. — Ce matin, les dernières perquisitions oni été opérées au domicile de la vietame, 108, boulevard Voltaire, par le brigadier Robert et l'inspecteur principal Doll. On a retrouvé, sous le lit du marchand de vantile, la boite en fer-bianc où il enfermait son argent. D'après les renseignements reçus, 1,00 francs en monnaie auraient été volée; deuz chèques sur la Banque d'Indo-Chine ont été laissés dans la boite par les audacieux malandrins comme documents négligeables.

audacieux malandrins comme documents neglisgeables.

Tors les objets pouvant éclairer l'enquête,
tels que correspondances, reçus de toutes
sortes, ont été mis à la disposition de MAussel, juge d'instruction
puis les scellés administratifs ont été poses par les soisa de la mairie au pied-à-terre
que constituait le logement d'Hanni.

L'un expérience interessante a été faite ce
malin par les inspecteurs de la Sareté. Un
inspecteur s'est placé dans la chembre à
roucher du marchand et, toutes portes cioses, a crié, tandis que ses collègues se plaguient à divers endroits de la cour et dans
la loge de la concierge, Aucun bruit n'a été
entendu. D'ailleurs, Mme Canlin, concierge,
était justement absente de sa loge le matin
du crime, retense qu'elle était au chevet de
sa fille malade.

LES INTERROCATORES

LES INTERROGATOIRES

M. Calrou a procédé ce matin aux interrosaloires de plusieurs témoins.
Dès la première heure de l'enquête, le magistrat crui intéressant d'entendre deux personnes qui avaient visilé le marchand de
vanille le matin du crime, dans l'espoir qu'elles fourniraient de précieux renesignements.
Ce sont : M. Jean-Baptiste Hautesserre-Ladautie, dò ans, courtier en marchandises, elM. Alexandre Terrien, dénommé le «Petit
Matclot». Tous deux habitent depuis trois
jours seulement un logement commun, rue
gissepn, 14, dans le quartier de Belleville.
M. Hautessorre était venu vendredi matin, quelquoss instants svant la perpétration
du crime. A onse heures, il revensit et, ne
recevant pas de réponse, avait manifesté son
étonnement à lu concierge.
Il n'était que depuis quelques jours en resetion avec Hanni. Quant à Terrien, il venait
très assidument au boulevard Voltaire.
Ces deux témoins ont été longuement inlerrogés, ce main, par M. Catrou. Les renseignements fournis par eux ayant paru contradictoires au manistrat, ce dernier les confrontera incessamment pour la mise au point
exacle des faits.
Parmi les témoins entendus — nous ne le

resistion.

If ne semble pas d'ailleurs que toutes ces réclierches que le service de la Sûreté effectue dans des conditions assez difficient par le la litte de la Sûreté effectue dans des conditions assez difficient par le la litte de la constant par le la company de la constant par le prompts résultats. Toutefois, M. Hamard pense que malgré le peu de renseignements exacts qu'il possède, il arrivers à éclaircir le mystère qui entour l'assassinat du marriband de vanille du boulevard Voltaire.

LE SECRET DU MARCHAND DE VANILLE

Le directeur d'un agence de renseignements, M. Gerson, 6, rue du Havre, a donné uur certaines circonstances qui ont précédé assassinat de M. Hannie les renseigne-

Tassassinat de M. Hanne les reneegate-ments suivants :

— Le 10 ferrier dernier, je reçus une lettre signée Hannie, 104. boulevard Voltaire, me eternandant si je voudrais me charger d'une enquête des plus délicates, il s'agissait de retrouver une famille des plus honorables appartenant à la hourgeolsie parisienne et

spearlemant à la hourgeoisie parisienne et composée d'une vieille dame veuve et de pluteurs enfants ages de 25 à 40 ans. Le signataire de la lettre exigeait la discrétion la plus absolue; il ne fallait pas que la viille que l'on recherchait poi se douter u'elle était l'objet d'une enquête. Rien d'ailurs pe serait négligé pour faire aboutir les echerches.

necherches.

M. Hannie m'envoya d'avance une assez forte provision et je me mis en campagne. Je dois vous dire que je n'al jamals vu mon client; cette affaire s'est traitée par correspondance et surfout par téléphone. M. Hannie me téléphonait tous les jours pour me demander ou jen étais de mon enquête. Chaque fois, il me recommandat instamment la discrètion la plus absolue et désirait que je l'usse soul à m'occuper de cette affaire.

— M. Hannie comnaissait-il la famille qu'il faisait rechercher?

— Je crois qu'il ne la connaissait que fort peu il m'avait donné sculement son nom et quelques vagues antécédents pour me metres aur la trace. Je suis même porté à croire qu'il agissait pour le comple d'un tiers.

Quoi qu'il en soit, l'enquête touchait à sa fin. J'avais réussi à retrouver la vieille dame et ses enfante, qui habitent toutours Paris, et il ne me restait plus qu'à obtenir quelques matres petits renseignements demandés par mon client, quand le mardi 25 février je fus appelé au téléphone, vers trois heures de l'apprès-midi, par un inconnu qui m'avisa de sa resiste prochaine, qu'i viendrai dissait-il, m'en visite monchaine.

LE JEUNE HOMME BRUN

En effet, vers quatre heures, un jeune hora-me de vingt-ciaq à trente ans, de taille moyen ne, hrun, de mise correcte, se présenta à mon bureau comme mandataire de M. Han-nie. Sa mein gauche était dégantée; il por-lait au petit doigt de la main droite un an-neau en or orpé d'une pierre bleue entourée de diamants.

mon bureau common mandataire de M. Hannie. Sa moin gauché était dégantée; il désait des parties du rain deroite un anneur en cronse d'une pierre bleue entoine de son éventait de son éventait

Hamle, ii ne laut pas qu'il sache... à aucun prix ».

Le lendemuin, M. Hannie m'ayant téléphoné, je le mis au courant de cette visite. Il partit et l'entre de la courant de cette visite. Il partit etteré. Sur le signalement que je lui donnai de l'individu, il me répondit : « Oui, oui, evois qui c'est. Mais vous ne lui aves rien dit au moins ? » Je le rassurai et alors il insista à nouveau pour être mis au courant de l'enquête samedi au plus tard.

M. Gerson donna rendez-vous à M. Hannie pour le vendredi 28 février, afin de lui communiquer les résultats de ess reoberchès il tut lort étonné de ne pas le voir ni ce jour-la ni le lendemain, quand samedi soir il apprit par lesjournaux que son client avait été trouvé mort dans sa boutique.

L'oninion de M. Hamard Marchand de vanille

L'opinion de M. Hamard

D'après M. Hamard, chef de la Sûreté D'après M. Hamard, cher de la Strete, cette affaire, d'apparence banale, serait appelée à passionner au plus haut point la curiosité publique. Sans tomber dans les déductions à la Rocambole, on doit s'attendre à de sensationnelles révélations qui pourraient bien faire de cet assassinat vulgaire une des causes célèbres de notre époque. C'est du moins l'opinion des magistrats qui la suivent.

Le Mystérieux drame Franco-Americain

Carkins n'était pas le premier mari de Miss Glacia. — Les déclarations de la « beauté américaine ».

"New-York, 2 mars. — L'affaire Roy-Clar-kins s'embrouille de plus en plus, et il pa-rait impossible de découvrir la vérité dans le fatras de nouvelles contradictoires qui viennent de Paris ou de New-York. Chaque jour, Glacia, au cours de nouvel-les interviews, ajoute ses déclarations pré-cédentes ou les modifie plus ou moins savam-ment, et chaque jour aussi elle tâche de noircir devantage le portrait qu'elle fit de Roy.

cedentes ou les modifie plus ou moins savamment, et chaque jour aussi elle tâche de noircir devantage le portrait qu'elle fit de Roy.

Déjà elle avait accusé celui-ci de l'avoir menacée de la tuer, si ello ne gardait pas le silence sur les circonstances ayant amené la mort de Carkins; maintenant, elle va plus loin, et, soutenne par as mère, elle accuse Roy d'avoir menacé de mort toute la famille.

Dans ses déclarations à ce sujet — que, fidèle au rôle qu'elle joue depuis le commencement, elle semble chercher à rendre des plus sensationnelles — Glacia s'attache à représenter Roy tantot comme un homme des plus sensationnelles — Glacia s'attache à représenter Roy tantot comme un homme des plus doux qui, toujours fou d'amour pour elle, impiorait son pardon à genoux, tantôt aussi comme un individu terrible qui, à chaque instant, brandit son revolver et menace de fout massacrer.

Glacia, selon les déclarations qu'elle fit hier au correspondant à Portsmouth du New York American, avait, ces temps derniers, une peur afroce de Roy et de son revolver.

Aucune importance cependant ne doit être au correspondant à Portsmouth du New York American, avait, ces temps derniers, une peur afroce de Roy et de son revolver.

Aucune importance cependant ne doit être au correspondant à cortain de se demander pourquoi alors, après qu'il l'out quiffée, elle vint le relancer à New-York jusque dans la pension de famille où il s'était logé durant son séjour ici. Les autorités son d'ailleurs d'avis qu'on doit accepter seulement sous réserves les diress de Glacia et, à ce sujet, un des représentants de la justice chargés de s'occuper de cette affaire a déclaré:

—Nous ne pourrons connaître la vérité que lorsque Roy sera ici et que nous l'aurons interrog. et confronté avec ses accusateurs. Un télégramme de Portamouth et Celara savoir que Carkins avait à diverses représes joué, et cela toujours dans un hut peu recommandant peu royaut pas que carkins un interrog. et confronté et que nous l'aurons interrog. et confronté de Royautre de de la raine

Informations

REGIONALES

Arrestation de deux taux-monnayeurs A LILLE

Une perquisition à feur domielle fait décou vrir des pièces prêtes à être mises en circulation et le matériel nécessaire à leur fabrication. — On recher-che s'il n'y a pas de complices à Parie et on Bolgique.

a paris et an pergrupe.

Grâce au concours de circonstances toutes particulières, la police lilloise vient d'arrêter deux individus qui fabriquaient et émettaient de fausses pièces de cinquante centimes.

Depuis quelques jours, différents estaminets et débits de tabac du centre constataient qu'on leur avait remis en paiement de fausses pièces de cinquante centimes, ben imitées, l'effigie de « La Semeuse » et au millésime de 1906.

de roof.

Dimanche soir, M. Crespin, marchand de rives, dont la voiture est en station à l'angle des rues de Béthune et de la Vieille-Comédic, roccvait d'un acheteur, une de ces fausses pièces. Il ne s'en aperçut qu'après le départ de son occasioned client.

Vers sept heures, il n'était pas peu surpis de voir à nouveau devant lui l'individu qui, une heure auparavant, lui avait « passé sette pièce et qui, demandant un sou de frites, jetait sur la tablette de son éventaire une...» pièce de cinquante centimes l'

ses de cinquante centimes, et 6 fr. 40 en bil-lon. Dans les papiers qu'il portair, M. Lange-vin dépouvrit l'adresse que son « client » lui refusait : il habitait rue des Robleds, 21. Le enagistrait se sendit immédiacement à cette adresse avec Manderschect que surveil-laient étroitement d'agent Blas et deux agents ca tenue.

laient étroitement d'agent Blas et deux ageme ca centre.

La perquisition opérée dans la chambre que cet individu occupar depuis le 23 février, fut des plus fructueuses.

M. Langevia y trouva deux moules en plàtre, use casserole servant à la fonte du métal, des résidus de plotth, deux paquets de plâtre et, couchées derrière une glace, 53 plèces de 50 centimes, prêtes à être lancées dans la circulation.

De nombreux cigares, ninas, bottes d'allumentes furent trouvés dans le circul de la table de toilette. C'étnient les rebuts qui avaient permis à Manderschedt de faire e passer s ses fausses pièces.

De nombreux cigares, ninas, boltes d'altemettes furont touvés dans le circir de la table de toilette. C'étaient les rebuts qui avaient permis à Manderschecht de faire e passer a ses fausses pièces.

Par les papiers que le commissaire du ler arrondissement saisit en même temps que le matérie de faux monnayeur, le magistrat se convainquit que cet individu n'était pas seul pour écouler ses pièces, et qu'un nommé Eugène Malot, 26 ans, né à Reims, devait être son complèce.

La perquisition terminée, M. Langevin se retira, avant soin de laisser des agents en surveillance aux abords de l'immeable.

Vers sept heures du matin, hier, un individu à l'attitude inquiète, se glissait furtivement dans le couloir du 2 et gagnait la chambre qu'occupait Manderschedt.

A peine avait-il introduit la clef dans la serrure, que deux mains s'abstatemt sur ses épaules : c'étaient le sous-brigadier Basquin et l'agent Montigny, du 3e aurondissement, qu'il l'arrêtaient.

Désagrépèlement supris et malgré ses protestitons, il ent conduit illico au commissaire du fact pour rien dans la faite de la commissaire du l'etait pour rien dans la faite de la capistrat, affirma au commissaire qu'il n'eur c'était bien l'individu couponnée par le nagistrat, affirma au commissaire qu'il n'eur c'était bien l'individu couponnée par le nagistrat, affirma au commissaire qu'il se invait à la fabrication de la fausse monnaie.

M. Langevin a maintenu ces deux individus en état d'arrestation de la fausse monnaie.

M. Langevin a maintenu ces deux individus en était en la fabrication de la fausse monnaie.

Ajoutons que le magistrat poursuit activement son enquête car Manderschedt et Malot pourraient bien ne pas être seuls impliqués en cette grave affaire.

Dans les lettres saisies, il semble, en effet, résulter que le premier était en correspondance suivie avec un sieux X., habitant Paris, et une fille Z., habitant Bruxelles.

La suit des investigations de l'actif magistrat nous dira sans doue si ces individus opéraient seuls ou a illa appartenaient à une hand dis

Mort de M. Victor Druez ANCIEN COMMANDANT

Nous apprenons la mort de M. Victor Druez, décedé lundi vers sept heures du soir, en son domicile, rue Nicolas-Leblanc, à l'âge de 59 ans. Le détunt, qui avait commandé pendant de nombreuses années le bateillon des sa-peurs-pompiers de Lâlle, avait été obligé de donner sa démission en 1906, pour raisous de santé

donner sa démission en 1906, pour faisous de santé
En raison de ses longs services, on lui
en vait conféré le titre de commandant honcraire du bataillon, où il était très estimé.
M. Druez, par son affabilité, avait su s'attirer les sympathies de lous nos concloyens,
qui seront peniblement surpris d'apprandre
se mort prématurée.
Le délunt était chevalier de la Légion
d'honneur.

GRAVE AFFAIRE DE VOLS A HÉNIN-LIETARD

SEPT PERQUISITIONS, — DIX-SEPT ARRESTATIONS,

ARRESTATIONS,

A la suite d'une plainte pour vol, adressée
la gendarmerie, par M. Cortiaux, agé de
3 ans, mineur, M. Corsne opéra sept perqui-

tions.
De nombreux objets, provenant de vols, urent découverts et saisis.
A la suite de ces fructueuses perquisitions IX-SEPT ARRESTATIONS ONT ETE OPE-

RES.

Pour ne pas entraver l'action de la justice, rous ne pouvons donner aujourd'hui de plus imples détails.

Disons simplement que l'enquête continue d promet d'être fertile en sansationnelles ré-élations. ns. Ouvelles arrestations paraissent immi-

velations.

De nouvelles arrestations paraissent immi-nentes.

Cette affaire, grave de conséquences, est appelée à avoir un profond refentiesement dans toute la région, tant pour l'impirtacce des vois qu'en reison de la situation des personnes compromises.

Un Carnaval rouge A ANGRES

RENCONTRE D'ADVERSAIRES POLITI-QUES AU CABARET. — RIXE GRAVE.
— COUPS DE REVOLVER. —
DEUX BLESSES. — A
L'HOPITAL

Une nuit sanglante

La muit de dimanche à lundi a été troublée à Angres, près Lievin, par une rixe grave.

Vers deux heures du main, mie dizaine de commer sa mêre.

Le bout du fusit touchait presque Mme Godari de la maison de commentaire se trouvaient à l'estamine temp par M. Bouret, membre du conseil municipal réactionaeire d'Angres. Près plusieurs connommations les conversations s'animèrent et une dispute assex vive éclata entre les clients du cabaret, qui se trouvertent divisée en deux camps : d'un côté les partisans du maire réactionnaire, de l'autre ses adversaires.

Dans le premier elan on remarqueit le sieur Dhermy, agé de 28 ans, mineur, qui a été condamné récemment par le tribonal con l'entre les des de la maison, et tier cadavre, comme it auvait fait si évait et cetti d'une bête, il favait trainé à l'intérier. La tête, dans le passage, heurta confire le bas de la porte, qui fut soutillé de sang, restation de la porte, qui fut soutillé de sang.

Des veisins accoururent et s'empressèrent de donner des soins au blessă.

M. Alcide Pau, après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Duquesnoy fut transporté à l'hôpital de Lens, où l'extraction de la balle ve être opérée. On craint que le projectile att etteint le poumon.

Dhermy dut aussi recevoir d'argence les soins du docteur. Il porte de sérieuses ecohymoses sur tout le corps et a dù s'allier. Il est seigné à son donnicile, cité du numéro 6 des mines de Liévin, dite du Transeval.

Les autres combattants ont bien reçu des herions, mais ils sont blessée moine grièvement.

Les gendarmes de Liévin es sont rendus hier matin à Angres, aux fins d'enquâte. Le revolver dont s'est servi Dhermy, armé du calibre de 7 millimètres, à répercussion cintrale, a été trouvé sur le terrain de la bataille, dans la boue; il a été saisi par les gendarmes pour servir de pièce à conviction. Dhermy, en reison de son état, n'a pas été arrêté. Le médecin estime qu'il n'est pas transportable et qu'il devra garder le lit pendant un certain temps.

LA BANDE POLLET

L'INSTRUCTION EST CLOSE

estruction de cette sensationnelle affaire sst terminée.

M. Bondry, juge d'instruction à Béthune, rient d'envoyer les dernières affaires devant a chambre des mises en accusation.

Celle-ci va reviser les dossiers pour retenir eux qui seront soumis à la cour d'assasses a délivrer les ordomances de non lieu qu'il erait utile de prononcer.

Découverte d'un noyé A ROUBAIX

on retrouve dans le canal, au Pont du Nou yeau-Monde, le cadavre d'un viell-lard, disparu de son domicile, depuis le 5 Février

C'est encore une ancienne connaissance ne l'on vient de retirer du canal.

un mois environ. Le canal garde bien les corps qui lui ont été confice par suite d'accidents.

Hier matin, vers dix heures quarantécinq, Paul Dubois, cantonnier, agé de vingtuit ans, demeurant à Lys-lez-Lannoy, rue Chenzy, passait quai de Rouen, Jorsque son attention, comme celle d'autres personnes fut attirée par un corps qui surragesit en anont de l'écluse du Nouveau-Moode.

Aussitôt, il s'empara d'une ligne Brunel, apportée par l'éclusier, accouru sur les lieux, et, avec l'aide de celui-ci, retira le cadavre qui fut déposé sur la berge.

M. Grimaldi, commissaire de police du foire les constatations d'usage.

Le cadavre, qui paraissait avoir séjourné dans l'eau pendant plusieurs semaines, ne portait aucune trace de violetnes. Dans ses poches, on trouva une somme de 0 fr. 65. sanc clef, une vieille montre en argent et un lorgnon.

Il s'apprétait à faire transporter ce cadavre à la Morgue de l'Hôlei-Dieu, sous la désignation « inconnu », lorsque des personnes présentes déclarèrent que le noyé était adolphe Delshay, un vieillard de 22 ans, disparu de son domicile dans les premiers jours de février.

En effet, le corps était à petus arrivé à a morque, que Jules Delshay, appréteur. Agé de 64 ans, demeuvant à Croix, rue de l'Amiral-Douebet, vanait reconnaitre son frère.

Adolphe Delahay, qui demeurait rue des

rère.
Adolpho Delahav, qui demeurait rue des ingos, avait disparu le 5 février de son do-nicile, et, depuis lors, sa famille le faisait echercher.

schercher.
Tout porte à croire que le pauvre vicillare été victime d'un de ces accidents si fré uents à Roubaix.

VIEILLES CHRONIQUES

DE LA RÉGION

Le Parricide d'Arras

Louis Houlicz, ouvorier pipier à Arras, se frouvait le 2 decembre 1819, vers trois heures de l'après-midi, à la fendtre de sa maison, se reposant un instant au moment du goûter, quand, à trois reprises différentes, il ordendit un bruit insolite.

Ces bruits parlaient de la maison voisine, occupée par une rentière dans l'aisance, M'me veuve Godart. On aurait dit des claquements de fouet, Toutefois, en les entendant, Louis des détonations de capsules.

Presque asssiét, la porte de la maison Godart s'entr'ouvre; Mme Godart paraît dans la rue. Elle est pâte et tremblante. Elle fait quelques pas, pus se retourne, et, dans un geste de supplication, joint les mains, comme si elle s'adressait à une personne, restée dans l'intérieur.

Au même moment, Houliez voit un canon de justi dépasser la prite braqué sur la malheureuse femme. Un bruit retentit percit à ceux qu'it a déjà entendus; et cette fois, il n'a pas à s'y fromper; c'est un coup de fusil qui vient de raler pour la quatrieme jois, et ces coups sont dirigés par le fils contre sa mêre.

Le bout du fusil fouchait presque Mme Godart, à la hauteur des épaules. Elle restait

dun roman La blessure élait elfrayante à voir. Le sang inondait toute la partie des vétements voisine ud cou. La gorge le bas du visage (à suivre.)

gée vers lépaule dreile, par où elle étail vortie.

Dans son trajet, le projectile avait travères la traché-erière, effleurd le poumon évolt, déchiré le réseau veineux, et provoqué un epanchement interné de sang dans les voies respiratoires. La victime, sulfoquée, était morte par asphysie.

Le crime constaté el l'assassin mis entré les mains de la police, it restait à recherches quel avait yn être le mobile de cet horrible forfait, quelles circonstances l'avaient provaqué.

Des témoins nombreux vintrent apportes des détails qui éclatèrent compiètement la justice et donnèrent satisfaction à la curiosité du public vivement sureactif par ce drame de famille.

Avant de devenir parricide, Godart avait longtemps été mauvais fils. L'on pourrate, d'une mère.

d'une mère.

d'une mère.

Dernière Heure

LE CONGRÈS du Parti Socialiste Français A MARSEILLE

La déclaration de principes du parti, — L'or-ganisation de la Fédération de la Seine, — Le règlement du parti,

Marseille, 2 mars. — Le congrès du parti-socialiste français a tenu ce matin sa troi-sième séance sous la présidence de M. Pierre Morel, conseiller municipal de Paris. A l'unanianté le congrès adopte la décla-ration de principe du parti socialiste. Cette déclaration de principe comprend quatre points :

points: Luite contre tous les privilèges capita-listes, jusqu'à la transformation complète de la propriété capitaliste en propriété soiale ; 2. Entente et action internationale des tra

2. Éntente et action internationale des travailleurs;
3. Conquête de tous les pouvoirs publics;
4. Autonomie de la politique socialiste inérieure de chaque nation.
Le congrès passe ensuite à la discussion
tu projet de règlement du parti élaboré par
la commission administrative du parti.
Une proposition de M. Carnaud, député,
demandant que dans le département de la
seine il y ait plusieurs fédérations correspondant à des territoires distincts, donne
ieu à une longue discussion.
Cette proposition, appuyée par les députés
Colliard et Camuzet, est combattue par les
délégués de la fédération de la Seine qui ne
veulent qu'une seule fédération dans ce departement.

veulent qu'une seule fédération dans ce dé-partement.

Il est décidé qu'il n'y aura qu'une seule fédération, et les délègués de la Seine dé-clarent ne pas réclamer l'expulsion des de-legués envoyés au congrès de Marseille pa-les groupements parisiens u'adhérant pas à la fédération.

On délimité ensuite le nombre de voix dont les délègués pourront disposer dans les congrès, de même que le nombre de délè-gués que chaque Fédération pourra en-voyer. Il est décidé notamment qu'auoun délègué ne pourra disposer de plus de cinq mandats.

La déclaration de principe du Parti telle qu'elle fut rédigée au Congrès de Lyon est adoptée.

qu'elle lut reuges au chages adoptés.

La séance de l'après-midi, présidée par M. Collisard, député du Rhône, on aborde la discussion du règlement au sujet de l'art. 50, qui prévoit le versement par les âus d'une cotisation, M. Collisard déclare que les parlementaires adhérents au Parti sont prêts à donner leur démission de ce Parti si le congrès fixe lui-même le montant de cette crisation.

cotisation.
On vote alors que le taux de la participation des élus sera fixé par eux-mêmes.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

poles.

Les candidats da parti n'ayant pas la m
jorilé au premier tour de scratin ne se désiteront en faveur de leurs concurrents répblicsins que st ceux-ci ont pris le même et gagement vis -h-vis d'eux; mais dans le co où la République espait en danger, il resi-entendu qu'ils devront assurer son triom-

UN OFFICIER BLESSE par des soldats

IL FUT ASSAULI ET FRAPPE A COUPS DE COUTEAU AU MOMENT OU IL. RENTRAIT CHEZ LUI

A VERDUN

Verdun, 2 mars. — Un incident d'une gra-tté exceptionnelle s'est produit cette nuit à erdun. Des militaires ent assailli un officier , après l'avoir frappé de plusieurs coups e couteau, l'ont piétiné et trainé dans la

L'autorité militaire refuse de donner son nom. Ses complices ne sauraient tarder i être arrêtés.

Les Affaires du Maroc

LES RENFORTS

ON ENVERRA 3.000 HOMMES Paris, 2 mars. — La conférence qui a ed lieu au ministère de l'Intérieur entre MM. Clemenceau, Pichon, Thomson et le général Picquart, et à laquelle assistaient le général Lyautey et M. Regnault, a duré environ trois

Dyaney et M. Regnand, a dure environ average.
On croit que dans cette conférence, ils sont tombés d'accord sur la nécessité d'envoyer des renforts à Casablanca. Ces renforts, dont le départ est imminent, s'élèveront, dirons, à 3.000 hommes, dont environ 1.200 sénégar lais.

HORRIBLE CRIME ANARCHISTE

Pour se venger du chef de la police. - Une fusiliade. - Deux morts. - Un blessé. Le mourtrier est exécuté.

Le mourtrier est exécuté.

Chicago, 2 mars, — A la suite du mourtre d'un pretre par un anarchiste, les autonités avaient organisé une enquête des plus sévères et des nesures de répression que les anarchistes de la ville considérèrent comma antant d'actes de provocation.

Les mar féuntus accète, le décidèrent chicago, M. Shitter.

Les anarchistes out exécuté aujourd'aut même leur vençensee avec une cruauté épourantable : un anarchiste pénétra dans la démeure du chef de la police et rencourts sont fils Harry, tira sur hui deux coups de fusil. Un cocher tenta d'arrêter l'assessin, mais il fut tué lui-même de deux coups de fusil em pleine poittine.

Au bruit des coups de fusil, M. Shitter lui-même de deux coups de fusil em pleine accourut dans l'antichambre et essury deglement deux coups de revolver qui le blessèrent au bras.

Il fit feu à son tour sur l'anarchiste et le

Une statue à Bismarck

erent au bras. Il fit feu à son tour sur l'anarchiste et le

Londres, 2 mars. — Une dépêche de Franc-fort dit que pour l'anniverseire du jour où Bismarck signa le traité de Francfort, on a décidé d'ériger à Francfort même une status au chancelier.

Le conslit des garçons laitiers

à Paris La grève des garçons laitlers

Paris, 2 mars. — Le conflit qui divissit les membros de la chambre syndicale des lattiers en gros et les garçons lattiers semblasis hier après-midi en bonne voie de solution, lorsque subitement, dans la soirée, la grève fut a nouveau envisagée.

Plusieurs patrons avaient fait apposer lier mehin aux portes de leurs dépôs une affiche annouçant à leur personnel que de sensibles améliorations leur étaient accordées.

dées.
Cette nouvelle, vite répandue dans la corporation, y fut bien accueillie, torsque, quaiques heures plus tard, le syndicat appranait que son président, M. Hudoulet, venait
d'être renvoyé de la maison où il était oc-

L'appel se termine par l'annonce d'une assemblée générale jeudi après-midi à le Bourse du travail.

Devant la gravité des résolutions à prendre, dit le comité, la présence de lons ess nécessaire de pas un ne manquera. Il est probable que la grève éclate avant la tenue de cette assemblée générale.

TERRIBLE TRAGEDIE

SEPT PERSONNES ASSASSINEES

Odesa, z mars. — Non loin de Khersoll.

M. Duboff, as femate et ses cinq enfants one
été égorgés, Les domestiques out engage une
latte déscapérée courre les assassins, mais
quatre d'entre our frierest grièrement hissés et les bandits réussirent à s'échapper.
M. Duboff avait reçu demièrement des latitres de menaogs.